

Les mairies-écoles, Amiens

Date :

19e siècle

Composantes du paysage architectural des villages, les mairies-écoles d'Amiens Métropole sont pour la plupart construites entre le milieu du 19e et le premier quart du 20e siècles. La loi Guizot de 1833 oblige les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école, donnant lieu à une première réglementation sur le bâtiment dans lequel l'instruction est donnée. Après 1870, sous la Troisième République, la construction d'établissements atteint son point culminant. Les maisons mairies-écoles, abritant la mairie et l'école des garçons, symbolisent la volonté de l'État de s'approprier le domaine de l'éducation et de l'instruction. Ces nouveaux bâtiments, symboles d'administration et d'éducation, s'opposent de façon visible, dans le paysage rural, aux églises paroissiales.



Saleux © S.Crampon



Les initiales de la République Française sur la façade de la mairie-école
Saleux © S.Crampon



Sains-en-Amiénois © S.Crampon



Dreuil-lès-Amiens © S.Crampon

La mairie et l'école : symboles d'affirmation de la République

La loi du 1er juin 1878 oblige les communes à acquérir et installer les maisons d'écoles. Parallèlement aux lois de Jules Ferry (1881-1882) qui créent

l'enseignement public laïc, gratuit et obligatoire, un dispositif législatif et réglementaire accompagne l'effort de construction et d'aménagement des écoles primaires. Une grande importance est accordée à l'enseignement qui doit former les citoyens et enraciner la République en en diffusant les valeurs. L'école n'est pas la seule à participer à l'enracinement de cette culture républicaine. La loi municipale de 1884 oblige chaque commune à se doter d'une mairie. L'association de l'école à la République est d'autant plus renforcée par le fait que la mairie abrite souvent l'école primaire.

Les mairies-écoles de la Métropole amiénoise

Avant-coureurs ou contemporains de ces lois, édifiés en briques, les édifices de la Métropole amiénoise présentent des architectures variées. Les communes de Dreuil-lès-Amiens, Rivery ou Sains-en-Amiénois disposent de mairies-écoles à l'aspect monumental avec des ornements soignés. Des bâtiments de taille plus modestes, comme celui de Saleux par exemple, disposent néanmoins de frontons imposants. Le mélange de différentes couleurs de briques nuance subtilement le décor des façades.

D'autres mairies-écoles se sont implantées dans des bâtiments déjà existants, à l'instar de la commune de Bertangles. S'agissant à l'origine d'une ferme, le bâtiment est aménagé en 1868 pour accueillir l'école, le logement de l'instituteur et la salle de la mairie sur les plans de l'architecte Henry Antoine (1820-1900). D'un aspect assez modeste, cette mairie-école est un des rares témoins de l'architecture de l'enseignement du milieu du 19e siècle en milieu rural.

À travers ces mairies-écoles, les architectes tentent de répondre aux préoccupations pratiques et symboliques, mêlant des caractéristiques dans leurs propositions architecturales. Au-delà de ces aspects, l'association de ces deux institutions apporte un éclairage tout particulier quant aux nouveaux rôles de l'école et de la mairie dans les communes.